PATRIMOINE SUISSE GENÈVE
10, ruelle du Midi
Case postale 3354
1211 Genève 3
Tél : 022 786 70 50
Email: info@patrimoinegeneve.ch

Traverser les saisons

Prix Patrimoine suisse Genève 2027

Chaque bâtiment est traversé par les saisons. Longtemps, son orientation, l'épaisseur de ses murs, le choix de ses matériaux, la disposition de ses ouvertures ou encore la présence de stores, de volets et de végétation ont contribué à le rendre habitable, à l'abriter du froid comme de la chaleur. De nos jours, face à l'évolution du climat et à la nécessaire diminution des consommations, ces qualités doivent être réinterprétées et complétées. Comment améliorer le confort hivernal et estival des constructions existantes sans en altérer le caractère, ni compromettre la lisibilité de leur architecture ?

Pour cette deuxième édition du Prix Patrimoine suisse Genève qui aura lieu en 2027, le jury souhaite mettre en lumière des réalisations exemplaires achevées au cours des cinq dernières années : réhabilitations, transformations ou assainissements ayant permis d'adapter un bâtiment existant avec intérêt patrimonial – quel que soit son époque, sa typologie, son affectation ou son statut de protection – à de nouveaux besoins de confort et de performance. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter des dispositifs techniques, mais de les intégrer avec justesse, en tenant compte de la substance bâtie, des matériaux, des proportions, de la toiture –véritable 5e façade – et du contexte. L'intervention recherchée saura conjuguer amélioration thermique, sobriété constructive et qualité esthétique, afin que les réponses apportées aux exigences contemporaines s'inscrivent durablement dans l'architecture du lieu.

Les critères d'appréciation des projets porteront sur la compréhension des qualités patrimoniales de l'objet, la pertinence des mesures mises en œuvre pour le confort hivernal et estival, ainsi que leur intégration architecturale. Seront également considérées la cohérence constructive, la qualité des matériaux et des détails, le recours au réemploi lorsque celui-ci est pertinent, la maîtrise des impacts environnementaux et, naturellement, la qualité esthétique de la proposition.

Conditions
Les réalisations soumises au Prix Patrimoine suisse Genève doivent avoir été achevées entre 2020 et 2026 et être situées sur le territoire cantonal genevois.
Les projets présélectionnés feront l'objet d'une visite par le jury la deuxième quinzaine du mois de janvier 2027.
Le projet lauréat sera honoré par une plaquette, une publication ainsi qu'une cérémonie publique de remise du Prix. Dans le cas où un projet est retenu pour figurer dans la publication, les documents graphiques et photographiques seront demandés en haute définition.

Liste des documents à fournir pour le dossier de candidature:

- Documents graphiques nécessaires à la bonne compréhension de la réalisation, à une échelle appropriée : format libre, maximum trois planches.
- L'état ante et l'état actuel après réalisation doivent être clairement lisibles.
- Photographies extérieures et intérieures, libres de droit.
- Descriptif du projet et présentation de la méthodologie d'intervention, incluant les mesures adoptées pour améliorer le confort hivernal et estival ainsi que leur intégration au bâtiment : 2 pages A4 maximum.
- Références : maître d'ouvrage, type de mandat, prestations effectuées.
- CV des architectes, ainsi que liste des entreprises et mandataires par spécialité.

Rendu des candidatures : avant la nuit du 11 au 12 décembre 2026
Par courriel : info@patrimoinegeneve.ch

Jury

Marie Weber
architecte
présidente du jury

Dominique Abbé-Decarroux
architecte

Guillaume Pause
historien de l'architecture

Pauline Nerfin
historienne de l'architecture

Lionel Spicher
architecte